

## AUTORISATION DE MANIFESTATION NAUTIQUE 2021

**MANIFESTATION :** Escale UICN - Expédition MED  
**PORT(s) CONCERNE(s) :** Vieux-Port (darse Mucem)

**Fiche n° :** 2074

Il s'agit d'accueillir dans le cadre de l'UICN, le navire d'Expédition MED, le Bonita, qui effectue des missions en mer pour mieux connaître la pollution plastique. La campagne menée en 2021, se déroulera entre juillet et septembre dans le bassin Occidental Nord Méditerranéen. L'expédition embarquera durant les sept semaines de la campagne une soixantaine de personnes composée de marins, de scientifiques et d'eco-volontaires qui vont contribuer à une meilleure connaissance de la pollution plastique. Le navire fera escale à Marseille du 03/09 au 07/09/2021, pour présenter des panneaux d'exposition sur la pollution plastique dans les mers et océans et notamment en Méditerranée (Visite libre)

**ESPACES DEMANDES**

**A terre** : 2 barnums de 3m\*3m = 18m<sup>2</sup>  
**A flot** : 1 poste à flot de 140m<sup>2</sup> dans la darse du Mucem du 03/09 au 07/09

**ORGANISATEUR :** EXPEDITION MED  
 Expédition MED  
 4, allée des Avettes  
 56230 Questembert  
**Contact :** Bruno DUMONTET  
**Fonction :** Directeur  
**Téléphone :** 06 34 48 13 05  
**Email :** bruno.dumontet@expeditionmed.eu  
**N° dossier OE :**  
**Date saisine :** 23/07/2021

**DECISION 2020 :** Sans objet

### AVIS TECHNIQUE

**Technique : capacité d'accueil et d'occupation** : Favorable  
**observation :** Sous réserve de paiement des taxes portuaires

*sous réserve des validations hygiène et sécurité à la charge de l'organisateur (commission de sécurité, attestations bureaux de contrôle, pompiers, etc.) ainsi que des mesures sanitaires (COVID-19)*

**Préconisation tarifaire** : Manifestation non commerciale soutenue par la Métropole

### ESTIMATION DES REDEVANCES PORTUAIRES (Délibération du 17/12/20)

**MONTANT PLEIN TARIF** **780,60 €**

ABATTEMENT - POSTES A FLOT	
80% événements qui participent au rayonnement du territoire	
85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole	<b>445,54 €</b>
ABATTEMENTS - TERRE-PLEINS	
50% événements qui participent au rayonnement du territoire	
85% événements à caractère non commercial	-
95% événements organisés par une association à but non lucratif soutenue par la Métropole	<b>243,61 €</b>
ABATTEMENTS - PLAN D'EAU	
25% événements qui participent au rayonnement du territoire	
50% manifestations liées à la compétence nautisme de la Métropole	
85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole	

*Choix de la Tarification à cocher*

AVIS FAVORABLE	
OUI	NON
X	

PLEIN TARIF	780,60 €
MANIFESTATION NON COMMERCIALE	<b>91,45 €</b>
	X

**AUTORISATION DE LA PRÉSIDENTE MARTINE VASSAL (TARIFICATION ET TENUE DE LA MANIFESTATION)**

signature :



observation :

**NB :** Dans un souci d'efficacité, et pour limiter les échanges,  
 1) Circuit de validation normalisé : pour les manifestations qui ont lieu dans un délai supérieur à 6 semaines quand une simple décision est suffisante et un délai de 3 mois lorsqu'une délibération spécifique est nécessaire.  
 2) En cas d'urgence (délai inférieur à ceux mentionnés ci-dessus) la fiche de manifestation est donnée pour information à la DGS et à la Dcom et transmise directement aux cabinets.  
 3) si la direction des ports propose l'application du **plein tarif** et que cette proposition ne fait l'objet d'aucune modification dans un délai d'un mois, **la proposition de plein tarif sera considérée comme acceptée** et une facture correspondant au montant proposé sera adressée à l'organisateur.  
 4) si la proposition de **remise** de la direction des ports ne fait l'objet d'aucun retour dans un délai d'un mois, **la proposition de remise sera considérée comme rejetée** et une facture correspondant à la tarification sans remise sera adressée à l'organisateur.